

→ AS ASSET SERVICES SA

Assurances sociales: une embellie ne fait pas toujours le printemps (II)

Solidarité et responsabilité individuelle: le premier terme a pris une connotation idéologique alors que le deuxième terme semble devenu obsolète.

CORINNE BECK*

Le constat est sans équivoque. Depuis des décennies, la croissance en prestations des assurances sociales est environ cinq fois supérieure à la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB). Dans l'impasse, nos instances politiques n'ont d'autres solutions que celle d'augmenter les cotisations sans parvenir cependant à combler les trous. Personne, semble-t-il, n'ose envisager le problème sous son angle sociologique, à savoir redonner son sens original aussi bien au terme de solidarité qu'à celui de responsabilité individuelle. De nos jours s'est popularisée l'idée que chacun fait ce qu'il veut et la collectivité assure; la notion de responsabilité personnelle est passée aux oubliettes. Revenir sur l'idée originale des assurances sociales pourrait avoir un effet considérable sur les dépenses de ce système, endetté d'une manière irresponsable.

Lors de la première partie de notre article sur l'évolution des assurances sociales (pour un survol voir tab. 1) nous avons constaté que:

-1 l'ensemble des dépenses des assurances sociales augmente bien plus vite que les recettes et ceci malgré une hausse des cotisations et une baisse des prestations;

-2 l'évolution sociologique de notre population y est pour beaucoup, démontrée à l'aide de quatre assurances sociales: l'assurance invalidité (AI), chômage (AC), accidents (AA) et les prestations complémentaires (PC).

Par rapport à ces quatre assurances sociales, qui représentent d'ailleurs une part décisive du système des assurances sociales, nous avons constaté que :

-1 l'AI et l'AC sont actuellement les deux gros trous noirs de ce système;

-2 l'évolution de l'assurance-accidents non-professionnelle (AANP) montre que la pratique de certains sports durant le temps libre contribue considérablement au gonflement des dépenses des assurances sociales (tab. 2);

-3 la forte augmentation des dépenses des prestations complémentaires (PC) indique qu'une bonne partie de notre population n'arrive plus à boucler son budget, principalement les personnes à l'AI;

-4 que l'usage des PC (à l'origine une prestation subsidiaire) est entièrement entré dans les moeurs de notre société.

Finalement nous avons constaté que nos instances politiques ne font ou ne peuvent que jouer le rôle de redistributrices. Basé sur ces constats et après l'étude des assurances sociales dans le contexte du PIB et de ses réserves, nous voulons creuser dans les fondements sociologiques pour voir si l'Etat doit se contenter uniquement de redistribuer ou s'il faut bel et bien redéfinir l'idée de l'Etat-providence, de la responsabilité individuelle et de «désidéologiser» le terme de solidarité, donc ouvrir le champ d'observation afin de savoir où il faut intervenir pour remédier à la tendance négative des assurances sociales.

Sans prévoyance, il n'y a guère de réserves

Les réserves de capital des assurances sociales représentent quatre à cinq fois le montant des prestations. La crise boursière des années 2001 et 2002 a eu des effets négatifs sur lesdites réserves, ce qui montre bien la vulnérabilité des assurances sociales par rapport aux marchés financiers

et ceci surtout à cause du 2ème pilier (LPP). Dans les années 80 le rapport entre capital et dépenses oscillait autour de 400%; aujourd'hui, il est proche de 500%. Ce qui veut dire concrètement que les réserves de capital actuelles suffiraient à financer l'ensemble des dépenses des assurances sociales pendant environ cinq ans. Si l'on ne considère que la prévoyance professionnelle, le capital de la PP correspond à 12-15 fois ses dépenses. La PP constitue en effet et de loin la part la plus importante du capital financier des AS (plus de 87%) ou autrement dit, la PP fausse totalement la situation des assurances sociales dans leur ensemble. Avec la PP on constate que le capital des assurances sociales a crû davantage que le total des recettes. Il en va de même au sujet des dé-

«LES RÉSERVES DE CAPITAL DES ASSURANCES SOCIALES REPRÉSENTENT QUATRE À CINQ FOIS LE MONTANT DES PRESTATIONS.»

penses, à l'exception de la période de 1990 à 1992, où les dépenses ont été supérieures. Le taux de croissance moyen du capital est très proche de celui de la PP (7.0%), ce qui illustre le rôle dominant joué par la PP dans la constitution du capital des assurances sociales.

Mais attention, le 2ème pilier compte pour 87% du capital financier des assurances sociales. Sans la prévoyance professionnelle la situation est bien moins confortable. Les réserves de l'AM ne représentent que 1.3%, alors

que l'APG et l'AC représentent chacune moins de 0.5%. Les pourcentages des réserves de l'AVS, de l'AC et des APG ont diminué.

Une croissance plus importante que celle du PIB

Afin de calculer la charge que représentent les assurances sociales dans l'ensemble de l'économie, on recourt à deux paramètres (voir tab. 3), à savoir: le taux de la charge sociale et le taux des prestations sociales. Le taux de la charge sociale indique le rapport entre les recettes des assurances sociales et le PIB. Le taux des prestations sociales exprime la relation entre les prestations des assurances sociales et le PIB (ou autrement dit, il indique quelle part de la production économique globale est à disposition des bénéficiaires des prestations sociales). Ces données sont d'autant plus révélatrices lorsqu'elles sont étudiées sur plusieurs décennies. Le tableau 4 indique qu'entre 1948 et 2003, les prestations sociales ont plus que quintuplé. En 2003, environ 22% du PIB était constitué de prestations sociales contre seulement 4% en 1948. La charge des assurances sociales pour l'ensemble de l'économie a triplé en 55 ans. En 1948 déjà, la charge elle se situait à 9.6% du PIB. Aujourd'hui, elle dépasse les 27%. Pour la période de 1987 à 2003, on obtient les taux de croissance annuels montrés au tab. 5. Tous les taux de croissance moyens des AS sont nettement supérieurs à la croissance moyenne du PIB, ce qui démontre que les assurances sociales ont régulièrement gagné en importance par rapport à l'activité économique mesurée en Suisse.

*AS Asset Services SA, Neuchâtel-Auvernier, www.assetservices.ch

LES 11 ASSURANCES SOCIALES

→ ASS. VIEILLESSE ET SURVIVANTS (AVS)	→ PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE (PP)
→ ASS. INVALIDITÉ (AI)	→ ASS. CHÔMAGE (AC)
→ PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES (PC)	→ ALLOCATIONS FAMILIALES (AF)
→ ASS.-MALADIE (LAMAL)	→ ASS. PERTE DE GAIN (APG)
→ ASS. MILITAIRE (AM)	→ ASS. MATERNITÉ (AMAT)
→ ASS. ACCIDENTS (LAA): PROFESSIONNELLE (AAP) / NON-PROFESSIONNELLE (AANP)	

La croissance des assurances sociales est environ cinq fois supérieure à la croissance du PIB et ceci depuis des décennies

Source: AS Asset Services SA, Auvernier-NE (Tableau 1)

LES FINANCES DE L'ASSURANCE ACCIDENT DE 1960 À 2004

	1960	1970	1980	1990	2000	2004	Facteur
→ ASSURANCE PROFESSIONNELLE EN MIO	219	457	761	1473	2163	2367	+980 %
→ ASSURANCE NON-PROFESSIONNELLE EN MIO	138	367	812	1632	2470	2887	+1992 %

Les activités pendant le temps libre pèsent lourdement sur cette assurance sociale

Sources: OFAS / AS Asset Services SA, Auvernier-NE (Tableau 2)

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT ET ASSURANCES SOCIALES

→ TAUX DE LA CHARGE SOCIALE	→ C'EST LE RAPPORT ENTRE LES RECETTES DES ASSURANCES SOCIALES ET LE PIB
→ TAUX DES PRESTATIONS SOCIALES	→ C'EST LA PART DU PIB À DISPOSITION DES BÉNÉFICIAIRES DES PRESTATIONS SOCIALES

Ces deux termes permettent de comprendre l'enjeu des assurances sociales dans le contexte de la performance économique.

Source: AS Asset Services SA, Auvernier-NE (Tableau 3)

ÉVOLUTION DES ASSURANCES SOCIALES PAR RAPPORT A L'ÉCONOMIE

	1948	2003	facteur
→ PRESTATIONS SOCIALES	4% du PIB	22% du PIB	5
→ CHARGES SOCIALES	10% du PIB	27% du PIB	3

En 50 ans, les assurances sociales sont devenues un facteur clé du PIB.

Sources: OFAS / AS Asset Services SA, Auvernier-NE (Tableau 4)

ÉVOLUTION DES ASSURANCES SOCIALES ENTRE 1987 ET 2003

	PIB	Recettes	Dépenses	Capital
Période de 1987 à 2003				
→ TAUX DE CROISSANCE ANNUELS	3,3%	4,8%	5,9%	6,9%

Le PIB croît le moins vite de tous

Sources: OFAS / AS Asset Services SA, Auvernier-NE (Tableau 5)

« Je décide, mais autrui assure. C'est le dogme du niveau de vie »

Le tableau 6 montre les dimensions évolutives des assurances sociales dans le temps. La politique a comme solution de réduire les prestations et surtout d'augmenter les cotisations. La pratique montre finalement que cette manière de gérer la situation ne résoudra pas le problème, car ces mesures ne parviennent même pas à freiner l'évolution négative des assurances sociales. Ne faut-il pas plutôt remettre en question notre comportement individualiste, car les chiffres nous parlent, à l'exemple de l'AI, AC, AANP et PC?

La forte augmentation de ces dépenses indique que malgré des handicaps, auto-responsable ou pas (selbstverschuldet oder nicht), le système veut maintenir le niveau de vie de chaque individu an-

térieur à l'avènement d'un handicap, ou le cas échéant le réduire le moins possible. D'un point de vue individuel, l'exploitation de ce service collectif est compréhensible; mais sur le plan sociologique, les dépenses explosent. Par exemple pratiquer des sports à haut risque comme loisir est bien un choix personnel, mais l'individu concerné doit aussi accepter de faire face aux conséquences négatives de son activité. La liste d'autres comportements où les décisions sont prises à titre privé, mais les conséquences à supporter par la communauté est très longue: nourriture, activité physique, gestion de la vie du couple, de la vie familiale, réalisation personnelle, tabagisme, alcool, etc. La politique évite cette sorte d'interrogation, faute de résonance

positive fort probablement, et se concentre sur la longévité croissante des assurés, les possibilités médicales toujours plus sophistiquées et l'augmentation des cotisations. Par contre il faut oser combattre une certaine attitude face aux assurances sociales; un comportement qui s'est petit à petit glissé dans nos moeurs, à savoir: moi, je décide, la collectivité assure les conséquences négatives de mes décisions.

Depuis les années 50 et jusqu'à nos jours, la responsabilité de chacun pour supporter les conséquences de ses propres décisions a été continuellement remplacée par une compréhension très «idéologisée» du terme solidarité. Le sens du mot solidarité a dégénéré jusqu'à vouloir signifier redistribution étatique pour cha-

cun; mais justement, l'idée de la solidarité est celle de responsabilité pour l'ensemble de la communauté.

La solidarité c'est se responsabiliser

Où faut-il donc intervenir pour remédier à la tendance négative des assurances sociales? Il faut remettre à sa place aussi bien le terme de solidarité que celui de responsabilité de chacun. Tout d'abord c'est l'individu qui doit faire face aux conséquences négatives de ses propres décisions. Les assurances sociales n'interviennent que sur demande et d'une manière subsidiaire pour atténuer les effets. Cette aide engendrera comme gage une réduction de la liberté des décisions de l'individu en question. -(CB)

QUELQUES REPÈRES SUR LA SITUATION DES ASSURANCES SOCIALES

	Evolution / Constat
→ AI / AC	les deux gros déficitaires
→ AANP	dépenses à la hausse
→ PC	forte augmentation des dépenses
→ AI / AC / PC À L'AI	l'augmentation est nettement supérieure aux autres assurances sociales
→ VUE GÉNÉRALE	l'ensemble des dépenses des assurances sociales: augmentation plus rapide que les recettes les taux de croissance moyens des AS: nettement supérieurs à la croissance du PIB les assurances sociales: assez vulnérables aux marchés financiers
→ EN FONCTION DU PIB	en 2003, les prestations représentent 22% du PIB, en 1948 ce n'est que 4% en 2003, les charges constituent 27% du PIB, en 1948 ce n'est que 9.6%

Les mesures politiques ne freinent pas l'évolution des assurances sociales. Quels sont donc les mécanismes de cette évolution ?

Source: AS Asset Services SA, Auvernier-NE (Tableau 6)

New York

L'AGEFI VOUS DONNE RENDEZ-VOUS AVEC WALL STREET EN DER